

L'islamisation est-elle inévitable ? Contre-propositions pour en sortir

écrit par Maxime | 21 octobre 2016



[L'introduction au colloque de M. Laulan](#) est riche et intéressante. Par exemple, ses propos sur la déchéance de nationalité sont **justes**. La déchéance de nationalité est déjà pratiquée, mais elle ne paraît pas pratiquée à une assez grande échelle tant elle est rare en jurisprudence.

Peut-être, cependant, M. Laulan en dit-il trop et se trompe-t-il aussi en mettant pas mal de choses dans le même sac... Sac poubelle en l'occurrence : rapprocher les synagogues et les poubelles, quand on est un homme intelligent, ça ne peut pas être le fruit d'une maladresse. Il aurait mieux fait de souligner dans son discours que des mosquées sont aussi protégées ! **Etrange silence !**

Mais surtout, son **programme est utopique**. Il est aussi naïf que les Français dont il dénonce la « bisounourserie », mais il l'est à sa façon. Sans doute faussement naïf, plutôt provocateur, et pourtant nous parlons de choses sérieuses, alors soyons sérieux...

« Au-delà de l'action policière, il faut attaquer le mal à la racine. Si on ne fait pas dans le cadre démocratique, cela se fera dans un cadre despotique. Ainsi le veut

la loi de l'histoire », selon lui. M. Laulan paraît donc considérer que, pour échapper à l'islamofascisme, il faudrait une dictature ayant une vocation temporaire et bénéficiant d'une légitimité historique et identitaire. Les Français accepteraient-ils un tel système dictatorial ? Il est permis d'en douter. Je fais plutôt le pari que beaucoup, même en voyant la France ensanglantée, continueraient à mettre des obstacles à des mesures plus drastiques. Certains préféreraient être zigouillés les uns après les autres, plutôt que de laisser les pleins pouvoirs à un sauveur, tant leur idéologie fait corps avec eux. M. Laulan a une vision cyclique de l'histoire, discutable sur le plan philosophique, et il sous-estime la puissance du « lavage de cerveaux » médiatico-politique, qu'il reconnaît par ailleurs.

Le programme de M. Laulan est encore utopique pour plusieurs raisons. D'abord, sa description des musulmans d'aujourd'hui est incomplète. Il se produit un changement de mentalité chez certains d'entre eux, au contact de l'Occident, qui suscite le plus d'interrogations, car il est difficile de se mettre dans leur tête : pourquoi, par exemple, telle jeune femme musulmane porte-t-elle le voile tel jour et ne le porte-t-elle pas le lendemain, dans les mêmes circonstances ? Comment peuvent-ils encore tenir en estime Mahomet, quand on connaît la vie qui fut la sienne ? Vont-ils apostasier ? N'ont-ils pas, de facto, apostasié ? S'il devait y avoir des modérés, ce seraient plutôt eux, mais peut-être sont-ils plutôt des apostats qui ont peur... Ceux-ci devraient logiquement soutenir la cause républicaine, mais seront-ils logiques le moment venu ?

Ensuite, la classe politique n'aura pas le courage de s'attaquer massivement et seule à « l'ennemi intérieur », celui qui se réjouit des « Bataclan », « Nice » etc. La situation est trop complexe. Le pouvoir royal a pu assiéger dans l'Ancien régime la cité protestante de la Rochelle (1627-1628). Aujourd'hui, on n'imagine pas qu'on puisse assiéger de la même manière les « cités » décrites comme des

territoires perdus de la République : il faudrait pour cela exfiltrer ceux qui « subissent » la vie dans ces banlieues... En demeure-t-il d'ailleurs ? Comment les reconnaître ? Les forces de l'ordre seraient-elles assez fortes pour refouler les indésirables apportant du secours aux assiégés, éventuellement même, venus de toute l'Europe grâce à la libre circulation des personnes, voire forçant nos frontières par millions ?

Enfin, les mesures que préconise M. Laulan sont parfois excessives. Ainsi, d'une part, empêcher un Français de conférer sa nationalité à son conjoint par mariage va au-delà des précautions nécessaires. On ne peut pas admettre que le conjoint parfaitement inséré dans la société française et respectueux des valeurs françaises demeure étranger toute sa vie. La situation de fait doit correspondre à la situation de droit, quitte, pour s'assurer de son loyalisme, à l'empêcher de conserver sa nationalité d'origine en interdisant la binationalité. La proposition de M. Laulan revient à punir un innocent, et non pas appliquer le principe de précaution. M. Laulan va jusqu'à proposer une responsabilité collective des musulmans, qui constitue une innovation juridique : pourquoi alors, dans cette logique, ne cantonne-t-il pas l'abolition de la nationalité acquise par mariage aux conjoints musulmans ? Responsabilité collective et discrimination participent en effet d'une même approche, justifiée alors par des besoins pratiques, l'impérieux intérêt général permettant traditionnellement de sacrifier certains droits individuels.

D'autre part, il existe des raisons de penser que le droit d'asile doit aussi être conservé, contrairement à sa proposition, mais seulement pour les lanceurs d'alerte et résistants à l'oppression avérés, alerte bénéfique et oppression néfaste selon nos valeurs républicaines bien évidemment. Leurs bénéficiaires devraient alors être obligés d'orienter leur action en France vers la poursuite de leur combat pour leur pays, dans la mesure du possible, sous peine de caducité de leur droit de séjour.

Cela étant, le droit d'asile même ainsi conçu ressemble à un

droit d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat, ce qui pourrait justifier son abolition, puisque, réciproquement, nous n'admettons pas, par exemple, qu'un millionnaire maghrébin paie les amendes des emburkinées et enniqabées. M. Laulan n'invoque toutefois pas cette raison explicitement dans son discours.

Il est en revanche certain que doit disparaître l'utilisation du droit d'asile afin d'accueillir toute la misère du monde et c'est vraisemblablement ce qu'il avait en tête. Seules les têtes pensantes des mouvements de libération doivent être accueillies pour téléguidar leurs troupes en toute sérénité.

Enfin, certaines propositions sont impossibles à mettre en œuvre sans déclencher une guerre civile dont la majorité ne ressortirait pas forcément victorieuse, faute d'être prête au combat. On pourrait concevoir d'autres mesures dans le même genre.

Imaginons, par exemple, que chaque demande de naturalisation suppose, entre autres conditions actuellement en vigueur (maîtrise de la langue française, etc.) et afin de s'assurer de l'adhésion aux valeurs républicaines, que l'intéressé réalise dans les bureaux de l'administration, lors de son audition, une caricature de Mahomet (sous la surveillance d'un examinateur qui ne soit pas complaisant...) et que seuls ceux qui ont réalisé les meilleures caricatures puissent être admis à la nationalité française (après délibération d'un jury citoyen par exemple). Nous assisterions alors à un « Charlie hebdo » de grande envergure ! La « remigration » est tout aussi inenvisageable dans l'immédiat.

C'est pourquoi, si dans la deuxième partie de son exposé, M. Laulan pose la question : « que faire ? », deux propositions au moins paraissent manquer dans la liste des réponses proposées.

1) Renforcer la base en la préparant au risque de guerre intérieure

Si Marine était élue en 2017, elle chercherait

vraisemblablement à éviter la guerre intérieure. Mettre un pays à feu et à sang, c'est une défaite quand des innocents en font les frais ; bref, quand c'est mal fait. Or, « certains » sont susceptibles, très susceptibles et les mesures proposées par M. Laulan ne pourront pas être mises en œuvre immédiatement...

Marine est sans doute dans la même situation que les autres politiques. Il n'y a pas de raison de penser qu'elle ne risque pas, elle aussi, de décevoir. On peut faire l'hypothèse que les uns comme les autres ne veulent pas sincèrement du Nouvel Ordre Mondial, celui de la soumission politico-économique, et espèrent un sursaut populaire, ne collaborant qu'en apparence ; qu'ils ne le font que par contrainte, par nécessité, parce que, eux aussi, ils ont leurs attaches matérielles et morales en France. Si tel est le cas, alors, ils attendent tous que la solution vienne en grande partie de la base. Peut-être, sûrement même, certains ne sont pas dans cette optique et ont soigneusement assuré leurs arrières en organisant leur fuite en cas de retournement de situation, mais comment savoir qui est digne de confiance et qui ne l'est pas ?

Les représentants politiques, quand ils sont sincères et de bonne volonté, ne peuvent éventuellement que faciliter la tâche des patriotes en les délivrant du carcan que constituent les lois liberticides sur la liberté d'expression, les conventions trop généreuses sur l'apatridie qui gênent la déchéance de nationalité, les décisions, judiciaires ou non, prises à Bruxelles, Luxembourg et Strasbourg, les difficultés à faire reconnaître en justice la légitime défense (il suffirait d'inverser la charge de la preuve en instituant largement des présomptions pour que ça change), etc. Elle sortirait de l'Europe, certes, mais fort peu probablement en se justifiant par sa crainte de l'islamisation. Elle mettrait en avant d'autres arguments ; ils sont nombreux, elle n'aurait aucun mal à en trouver.

Marine élue, nous serions loin d'être sortis d'affaire : on peut s'attendre à des émeutes assez graves pour perturber le quotidien pendant une période sans doute longue et personne

n'est assez prêt pour y faire face. Elle a le mérite d'incarner une alternative relative, mais aussi elle suscite des fantasmes démesurés, tant de la part de ses opposants que de ses partisans, en partie malgré elle sans doute ! Si le FN acquiert les pouvoir exécutif et législatif (il restera le problème du judiciaire...), outre des réformes qui font partie du programme de ce parti et qui vont dans le bon sens, cela enverrait un signal fort à cet égard : la confiance dans la direction politique du pays restaurée. Le symbole ne doit pas être négligé !

En réalité, même avec un Juppé au pouvoir, éventuellement et malheureusement, on peut continuer à avancer et, pour cela, doit exister un corps citoyen prêt à défendre la patrie de la meilleure façon possible, en s'engageant dans l'armée, la police etc. Occuper la réserve le plus possible... et pour les postes d'active, se ruer dessus, y compris quand on est surdiplômé par rapport à ce qui est demandé ! La conscience patriotique avant tout, pour se trouver là où il faut, au moment où il le faut, au cas où... apprendre à manier des armes, acquérir de bons réflexes, une intelligence pratique et stratégique pour soi et à transmettre aux siens. Quitte à ne rester en poste que 5 ans sans renouveler le contrat... Dans l'armée, il y a des centaines de spécialités qui peuvent être exercées, d'ailleurs !

Ce ne sont pas les raisons de refuser le sacrifice qui existent. Nombre de Français sont ingrats, leur conscience patriotique s'est affaissée, l'individualisme a pris le dessus ; même de souche, ils ne s'aiment pas mutuellement. On le voit en entreprise, sur la route... dans tout un tas d'occurrence, on aurait de quoi vouloir distribuer des claques.

Mais on n'a pas le choix, car ça pourrait être encore pire, le sang pourrait couler à flot chaque jour et la terreur des assassins régner davantage, comme M. Laulan l'envisage dans sa communication... Nous glissons progressivement du monde de la sécurité au monde de la terreur. Certains ont peur de le reconnaître, M. Laulan n'est pas de ceux-ci ; comme les Européens qui ont connu les heures les plus sombres du XXème

siècle assistaient incrédules à l'effondrement d'un monde qu'ils croyaient éternel et bâti solidement à jamais...

2) Au sommet, attaquer les intérêts de ceux qui profitent de l'instrumentalisation des peuples

Il faut aussi instaurer une politique de reconquête du pouvoir économique par le peuple, qui s'attaque aux intérêts de ceux qui utilisent les peuples du monde pour leurs funestes desseins. Les deux vont de pair : être maître chez soi, c'est aussi ne pas accepter la spoliation économique. Prendre les armes pour sauver les intérêts des milliardaires cosmopolites, non merci ! Seule la défense de notre terre et des principes républicains qui doivent s'y appliquer mérite de risquer sa vie.

Donc sur le plan économique, il faudrait se demander à quelle sauce les plus riches seront mangés. Pas le petit patron qui doit son train de vie, éventuellement aisé, à un planning surchargé lui permettant de faire face à ses charges, taxes et cotisations, ainsi qu'aux risques de l'entreprise... Lui n'est jamais à l'abri d'un retournement de situation.

Par exemple, pourquoi ne pas emprunter à l'extrême-gauche son idée d'imposer à 100% la tranche du revenu supérieure à 400.000 euros annuels ? La mesure est excellente et la France a les moyens de l'appliquer à ceux qui ont leur domicile fiscal en France en raison de leur résidence notamment sur la côte d'Azur, le bassin d'Arcachon, les beaux quartiers parisiens, etc. et ont un train de vie qui ne correspond pas à leur (seul) mérite. S'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à vendre et aller habiter ailleurs, ça fera baisser le prix de l'immobilier au passage...

Que dit Marine, à ce sujet ? Je veux bien voter pour elle, mais la France n'a pas besoin de création de postes de petits fonctionnaires payés pour mettre un coup de tampon tous les quinze jours sur un document ; c'est de l'emploi artificiel, c'est inutile et même néfaste, car c'est une insulte à la notion de bien commun quand il s'agit d'emploi quasi fictif légal.

La France a besoin d'une redistribution sociale des richesses

confisquées par les plus puissants et d'une réappropriation du pouvoir économique par le peuple. Le travail, honnête et effectif, doit permettre de toujours bien gagner sa vie. Les impôts ne doivent servir qu'aux dépenses publiques utiles, pour perpétuer notre culture, et nécessaires, pour les besoins communs. Ça aussi, c'est important pour que cesse cette vaste mascarade...